

Guide pour la carte d'opportunités (§§ 20a + 20b AufenthG)

Informations générales

Avant de d'envisager un dépôt de demande de visa pour carte d'opportunités, merci d'effectuer les étapes suivantes :

- Informez-vous sur le monde de travail et sur les conditions de vie en Allemagne sur [Make it in Germany](#)
- Utilisez notre [Self-Check](#) (auto-évaluation) pour tester votre éligibilité.

Merci de noter qu'il existe deux procédures pour obtenir la carte d'opportunités :

- La première est réservée aux travailleurs qualifiés ayant une formation académique/professionnelle allemande ou étrangère **totalemment** reconnue en Allemagne
- La deuxième est réservée à toute personne ayant suivi une formation académique ou professionnelle étrangère, reconnue par l'État dans lequel elle a eu lieu **et/ou partiellement** reconnue par l'organisme allemand compétent. Cette catégorie bénéficiera au système de points, dont le minimum requis est de six point

Remarques générale

- Le temps d'attente des rendez-vous en cours est indiqué sur notre site internet.
- Les documents qui ne sont rédigés ni en allemand, français ou en anglais, exigent une traduction en allemand réalisée par un traducteur assermenté.
- Les originaux de vos certificats, diplômes ou documents similaires vous seront restitués après le traitement de votre demande.
- Le service visa se réserve de demander tout document complémentaire qui lui paraîtrait nécessaire pour le traitement de votre demande

- Le délai de traitement d'une demande de visa pour la carte d'opportunités est d'environ 3 mois. Ce dernier peut varier selon chaque cas.
- Nous vous prions de respecter le délai de traitement susmentionné. Toute demande d'information sur l'état d'avancement de votre demande déposée va causer un retard de son traitement.
- Les réservations de vol ne sont pas requises lors de dépôt des demandes de visa. Merci de réserver votre voyage après réception de votre visa.
- Un dossier de visa incomplet retardera son traitement et pourra entraîner son refus.

Avant tout dépôt, prière donc de vous s'assurer que votre demande contient tous les documents figurants ci-dessous tout en respectant la forme et l'ordre requis.

<p>Check-list pour les demandes de visa</p> <p>Les documents suivants doivent être tous présentés pour chaque demande.</p>	<p>Pièce(s) manquante(s) :</p>
<ul style="list-style-type: none"> • un exemplaire du formulaire de demande de visa long séjour dûment complété et signé disponible sous le lien suivant : formulaire 	
<ul style="list-style-type: none"> • un exemplaire du questionnaire de sécurité en vertu de l'article 54 de la loi relative au séjour des étrangers en Allemagne, dûment remplis et signé disponible sous le lien suivant 	
<ul style="list-style-type: none"> • fiche de contact et de procuration dûment complétée et signée disponible sous le lien suivant 	

<ul style="list-style-type: none">• deux Photos biométriques récentes en couleurs : lien de Normes pour les photos d'identité	
<ul style="list-style-type: none">• un exemplaire de votre CV détaillant votre parcours personnel et professionnel	
<ul style="list-style-type: none">• un exemplaire de votre lettre de motivation exposant les points suivants :<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Secteurs de travail et les activités professionnelles qui vous intéressent en Allemagne.<input type="checkbox"/> Où souhaitez-vous postuler ?<input type="checkbox"/> Où souhaitez-vous séjourner en Allemagne (y compris des informations sur le logement) ?<input type="checkbox"/> Comment allez-vous financer votre séjour ?<input type="checkbox"/> Le cas échéant : les mesures envisagées pour effectuer la reconnaissance de votre qualification	
<ul style="list-style-type: none">• un passeport valide, signé à la main avec au moins 2 pages vierges (original avec copie)	
<ul style="list-style-type: none">• Copie de la carte d'identité CIN• Copie de la carte d'immatriculation pour tous les demandeurs étrangers	

<p>N. B. la production d'originale de la carte d'identité CIN et/ou de la carte d'immatriculation est obligatoire au guichet</p>	
<p><u>Preuves de Financement</u></p> <ul style="list-style-type: none">• soit par une copie d'une attestation bancaire actuelle de dépôt sur un compte bancaire bloqué en Allemagne, avec un montant total de 12 324,-€ et un prélèvement mensuel de 1027,-,-€. (Veuillez noter que l'ouverture du compte bloqué doit être effectuée AVANT le dépôt de votre demande de visa. Le récépissé de virement et/ou la confirmation officielle d'ouverture du compte sont insuffisants. Pour plus d'informations à ce sujet, merci de consulter compte bloqué• soit (original avec copie) d'une déclaration de prise en charge en vertu des articles 66 et 68 de la loi sur le séjour délivrée par l'office national des étrangers correspondant• soit par une copie d'un contrat de travail ou d'une déclaration d'embauche à temps partiel. Ceux-ci doivent contenir les horaires de travail ainsi que le salaire.	
<p>En tant que travailleur qualifié¹ selon l'article 18 III de la loi sur le séjour :</p> <p>1. Preuves de qualifications nécessaires</p>	

- (original avec copie) d'un diplôme de formation professionnelle allemande
- **et/ou** (original avec copie) d'un diplôme universitaire allemand
- **et/ou** (original avec copie) d'un diplôme de formation professionnelle étrangère **totale**ment reconnu par l'organisme allemand compétent, dans ce cas, le justificatif attestant la reconnaissance de votre diplôme doit être également présenté
- **et/ou** un diplôme universitaire étranger **totale**ment reconnu par l'organisme allemand compétent. Exemples de justificatifs attestant la reconnaissance de votre diplôme peuvent être :
 - deux imprimés de la base de données [anabin](#). Le premier prouvant la reconnaissance de l'établissement d'enseignement supérieur, le deuxième prouvant la reconnaissance de votre filière. Si, votre diplôme n'est pas répertorié dans la base de données anabin ou s'il n'est pas accompagné de la mention « entspricht » (correspond) ou « gleichwertig » (équivalent) **et/ou** si l'établissement d'enseignement supérieur n'est pas évalué comme étant « H+ »,
 - veuillez donc soumettre une attestation d'évaluation du certificat délivrée par l'Office central de l'éducation à l'étranger ([Zentralstelle ZAB](#)).

<p><input type="checkbox"/> (original avec copie) d'une «Approbation/vorübergehende Berufserlaubnis»(approbation/autorisation provisoire) délivrée par les services allemands compétents pour les professions réglementées (ex. médecins, ingénieurs ; liste exhaustive sous Bundesagentur für Arbeit sous EU-Kommission)</p> <p>→ Informations concernant procédures de reconnaissance</p> <p>Rappel: les travailleurs qualifiés selon l'article 18 III de la loi sur le séjour ne sont pas concernés par le système d'accumulation de points pour obtenir la carte d'opportunités.</p>	
<p>En tant que travailleur non-qualifié selon l'article 18 III de la loi sur le séjour :</p> <p>1. Preuves de qualifications nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none">• (original avec copie) d'un diplôme de formation professionnelle étrangère dont la durée de formation doit être égale ou supérieure à deux ans reconnu totalemment par l'État dans lequel elle a eu lieu et/ou partiellement reconnue par l'organisme allemand compétent accompagné de l'attestation de la reconnaissance délivré par ce dernier• et/ou (original avec copie) d'un diplôme universitaire étranger totalement reconnu par l'État dans lequel les études ont eu lieu et/ou partiellement reconnu par l'organisme	

allemand compétent. Justificatif à présenter dans ce cas :

- un imprimé de la base de données [anabin](#) prouvant la reconnaissance de l'institut d'enseignement supérieur. **Sinon** une attestation d'évaluation du certificat délivrée par l'Office central de l'éducation à l'étranger [Zentralstelle für ausländisches Bildungswesen \(ZAB\)](#), si l'institut d'enseignement supérieur n'est pas répertorié dans la base de données [anabin](#) ou non évaluée comme étant « H+ »

→ Informations concernant [procédures de reconnaissance](#)

- **et/ou** (original avec copie) diplôme professionnel délivré par une chambre de commerce allemande à l'étranger muni de la confirmation correspondante de l'institut fédéral pour la formation professionnelle BIBB

2. Preuves de compétence linguistique

- Certificat de langue allemande minimum niveau A1 (original avec copie)
- **et/ou** certificat de langue anglaise minimum B2, (original plus une copie). Le diplôme de langue doit être certifié par l'[Association of Language Testers in Europe \(ALTE\)](#). Le Test of English as a

Foreign Language (TOEFL) est accepté
(original avec copie).

3. un imprimé du résultat du Self-Check effectué

Rappel : les travailleurs non-qualifiés selon l'article 18 III de la loi sur le séjour peuvent obtenir la carte d'opportunités en accumulant six points au total.

→ Pour plus d'informations sur le système de points veuillez cliquer [ici](#)

Vous pouvez également obtenir des points supplémentaires, si vous possédez des justificatifs suivants :

- (original avec copie) des justificatifs de **cinq ans** d'expérience professionnelle au cours des 7 dernières années, si votre expérience professionnelle est en rapport avec vos qualifications professionnelles figurant dans votre demande de visa (exemples de justificatifs : attestation de votre employeur, certificat de travail, etc.)
- Justificatif d'un long séjour d'au moins 6 mois sans interruption au cours des 5 dernières années (par ex. contrat de location non résiliés, Attestation de travail, contrat pour abonnement téléphonique, passeports avec visas et cachets d'entrée et de sorties, etc.). **Les visas courts séjours** selon le droit Schengen ne sont pas pris en considération.

<ul style="list-style-type: none"> • 1 Point supplémentaire si votre conjoint(e) est déjà titulaire d'une carte d'opportunité ou si elle/il envisage également d'en demander (avec justificatif) 	
<p>Copie Justificatif attestant une couverture d'assurance maladie suffisante :</p> <p>Puisque votre entrée sur le territoire allemand aura lieu avant le commencement de votre activité professionnelle, vous êtes censé(e) effectuer une assurance maladie privée réservée au détenteur d'un visa de long séjour nommée Incoming-assurance valable pour tous les pays de l'espace Schengen et pour toute la durée de validité de la carte d'opportunités (soit une année)</p>	
<p>Les frais de visa s'élevont à 75,-€ perçus en monnaie locale (Dirham Marocain MAD). Mode de paiement accepté : en espèces.</p>	
<p>Exhaustivité de la demande Demande complète :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non, les informations / pièces cochées sont manquantes au dossier. Je suis informé(e) que tout dossier incomplet et susceptible d'être refusé.</p> <p>_____ Lieu, date, signature</p>	

¹ Vous êtes considéré comme travailleur qualifié si vous êtes titulaire d'un des qualifications suivantes :

- | | |
|---------|---|
| diplôme | de formation professionnelle allemande |
| diplôme | universitaire allemand |
| diplôme | de formation professionnelle étrangère totalement reconnue en Allemagne |
| diplôme | universitaire étranger totalement reconnu en Allemagne |